

Des avocats répondent gratuitement à vos questions du 21 au 23 novembre

mercredi 23 novembre 2011, par [lpe](#)

A l'occasion de la Semaine des Avocats et du Droit, des avocats vous répondent gratuitement du 21 au 23 novembre 2011 au 0810 313 313.

Cette année encore, et pour la 6e année, les avocats se mettent au service du grand public. Du lundi 21 au mercredi 23 novembre, de 9h à 18h, des avocats répondront à toutes les questions juridiques des citoyens sur le numéro de téléphone Azur 0810 313 313 (prix d'un appel local). Chacun pourra ainsi bénéficier gratuitement d'un conseil juridique personnalisé par un avocat de sa région, quel que soit le domaine d'expertise (contrat de mariage, création ou transmission d'entreprise, transmission de patrimoine, divorce, droit du travail, problèmes de voisinage, succession...).

Outre cette plate-forme téléphonique, plus de 50 barreaux se mobiliseront en régions et organiseront des manifestations spéciales.

Avec plus de 26 000 appels reçus en 2010, le succès de la Semaine des Avocats et du Droit souligne l'importance de l'attente du grand public en matière de conseils juridiques. Cet événement est ainsi l'occasion pour la profession de faire (re)découvrir l'étendue de ses compétences et son savoir-faire, mais aussi de mettre en exergue le rôle que l'avocat peut jouer dans la vie quotidienne de tous.

Dans cette logique, la profession a également doté son site [avocats.fr](#) et son application I Phone d'un agent conversationnel et d'un annuaire interactif qui permet de trouver l'avocat compétent le plus près de chez soi. Prouesse technologique, cet agent conversationnel permet aux internautes d'obtenir 24h/24, 7j/7 des premiers éléments de réponse à leurs questions juridiques. Ce dispositif est un véritable succès puisque, en l'espace d'une année, cet agent a déjà répondu à plus de 52 000 questions. Parmi les domaines juridiques les plus souvent abordés, les interrogations se rapportant à l'immobilier, ou au droit de la famille sont régulièrement posées.

Enfin, la profession a lancé « TVDroit », première web TV gratuite et grand public exclusivement dédiée aux questions juridiques.

Le Conseil national des barreaux est l'instance représentative au niveau national des 50 000 avocats qui composent la profession. Ses missions sont l'harmonisation des règles et des usages de la profession d'avocat, la formation professionnelle et l'organisation de l'accès au Barreau Français des avocats étrangers.